

DIRECTION DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES

UNE PROMOTION POUR LE D^r BENOÎT BRODEUR

NATHALIE VALLERAND



D^r Benoît Brodeur

Photo : Élyanthe Nord

Après trois ans comme directeur adjoint aux Affaires professionnelles de la FMOQ, le D^r Benoît Brodeur prend la tête de la direction. Il succède au D^r Michel Desrosiers. « Comme chacun le sait, les diverses ententes de la FMOQ avec le ministère de la Santé et des Services sociaux sont complexes. Mais avec un mentor comme le D^r Desrosiers,

mes années en tant que directeur adjoint ont été riches en apprentissages et je suis prêt à relever ce nouveau défi », souligne-t-il.

Comme les activités des Affaires professionnelles concernent principalement la pratique en établissement, le D^r Brodeur est dans son élément, lui qui compte 27 ans de pratique dans ce secteur. Il a en effet exercé en soins de longue durée, en hospitalisation, aux soins intensifs et coronariens ainsi qu'à l'urgence. Ces expériences lui seront utiles dans ses nouvelles fonctions, notamment lors des échanges avec le Ministère. « Ce ne sera pas compliqué pour moi de lui faire part de la réalité du terrain », lance le nouveau directeur.

En ce qui concerne l'information aux membres sur les ententes, le D^r Brodeur ne cache pas que la barre est haute. « Je ne comprendrai pas faire mieux que le D^r Desrosiers qui a des connaissances encyclopédiques sur le sujet. Cependant, mon équipe et moi allons continuer à informer les membres, répondre à leurs questions et leur offrir des outils. » Le D^r Brodeur rédigera ainsi *Terrain d'entente*, la nouvelle chronique de la direction des Affaires professionnelles qui paraîtra tous les deux mois dans *Le Médecin du Québec*. Les deux premiers textes, à lire dans les numéros d'avril et de juin, portent sur le dépannage.

S'assurer d'une transition dans la continuité, veiller au transfert des connaissances de son équipe, actualiser les objectifs de la planification stratégique, revoir et, si possible, bonifier les avantages offerts aux membres sont tous des projets du nouveau directeur des Affaires professionnelles. ■

JE SUIS MÉDECIN DE FAMILLE

POUR MON ASSURANCE HABITATION, MA PLACE EST ICI.

Sogemec
ASSURANCES



Être médecin est exigeant. Grâce au **FORAÎT PRIVILÈGE SOGEMEC** incluant la protection valeur élevée, vous bénéficiez d'une tarification exclusive et d'un ensemble de protections étendues.

Demandez une soumission d'assurance habitation



1 866 350-8282
sogemec.com

Le saviez-vous ?

La FMOQ est un actionnaire de Sogemec Assurances.

Le régime d'assurance de Sogemec est souscrit par La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer aux offres mentionnées. Les clauses et modalités relatives aux protections décrites sont précisées au contrat d'assurance, lequel prévaut en tout temps.